

## **Déclaration de Roland NIVET porte-parole national du Mouvement de la paix à Penmarc'h le 12 juin 2016**

Le tir du missile M 51-2 présente des caractéristiques qui doivent être soulignées.

Ce tir d'un nouveau modèle de missile est effectué par l'une des principales puissances de l'OTAN, cette alliance militaire agressive, illégale et dangereuse qui sous la coupe des USA a contribué à mettre à feu et à sang le Moyen-Orient sans régler aucun problème mais en les aggravant tous, contribuant ainsi avec d'autres facteurs à créer les conditions de l'existence de DAECH dont l'émergence a été favorisée par d'autres pays membres de l'OTAN tels que la Turquie et l'Arabie Saoudite.

Ce tir illustre la volonté de la France de s'engager encore plus dans la modernisation de ses armes nucléaires comme l'a annoncé le ministre de la défense lors de l'émission bibliothèque Médecis, lors de laquelle il a présenté comme une nécessité incontournable une augmentation de l'ordre de 40 à 50 % des crédits consacrés à la modernisation de l'arsenal nucléaire de la France dans les prochaines années

Ce point de vue est d'ailleurs partagé par Nicolas Sarkozy.

Il s'agit-là d'une nouvelle et grave violation du droit international malheureusement envisagée dans le livre blanc de la défense et la loi de programmation militaire à travers l'objectif de remplacer une nouvelle fois en totalité toute la flotte de sous-marins nucléaires de la France dont le dernier modèle vient d'être livré en 2010 tout en renforçant la composante aéroportée.

Ce tir en violation du traité de non-prolifération nucléaire et plus particulièrement de son article 6 est d'une gravité extrême car cette politique au lieu de nous rapprocher d'un traité d'interdiction nous en éloigne et est un encouragement pour d'autres puissances à persévérer dans l'escalade nucléaire.

Or les armes nucléaires sont

- juridiquement illégales au regard du droit international
- militairement inutiles comme le montrent malheureusement les terribles attentats terroristes qui ont meurtri la France en 2015
- financièrement ruineuses alors qu'il y a tant de besoins économiques et sociaux favorables à une dynamique de paix dont la satisfaction est nécessaire
- éthiquement inadmissibles car ces armes de destruction massive sont destinées à tuer par millions des populations civiles et peuvent entraîner des catastrophes humanitaires insurmontables voire la destruction de l'humanité.
- Dangereuses pour la paix et la sécurité du monde

Cette politique de militarisation des relations internationales favorisée par l'OTAN n'apporte pas plus de sécurité à la France mais au contraire met notre pays et sa population en insécurité.

La sécurité de la France et de ses populations implique au contraire que la France s'engage délibérément dans une politique de paix basée sur la prévention des conflits, et sur des mesures économiques, sociales, politiques, culturelles et diplomatiques favorisant la mise en œuvre concrète de tous les droits humains partout dans le monde

Cela suppose que la France appelle à une réduction substantielle des dépenses mondiales d'armement qui ont atteint en 2015 la somme astronomique de 1800 milliards de dollars soit un doublement en 15 ans alors que le budget des Nations Unies pour la paix n'est que de 8, 7 milliards de dollars.

Le Mouvement de la Paix pense qu'il faut aujourd'hui écrire un livre blanc pour la paix proposant des alternatives politiques à la militarisation actuelle.

C'est pourquoi nous demandons entre autres :

- que la France sorte de l'OTAN et demande la dissolution de cette organisation,
- que la France arrête la modernisation de ses armes atomiques
- que la France demande que les armes nucléaires américaines présentes sur le sol européen soient immédiatement retirées d'Europe.
- que la France participe à Genève au groupe de travail créé par les Nations unies en décembre 2015 pour « *étudier des mesures légales, efficaces et concrètes pour réaliser et maintenir un monde libéré des armes nucléaires* ».
- 
- que la France favorise la construction d'une sécurité commune en Europe sur la base des principes d'Helsinki
- que la France s'engage résolument dans une politique de paix sur la base du respect des principes de la charte des Nations Unies

**Une telle politique n'est pas possible sans l'intervention forte et massive de la population française**

C'est pourquoi dans un premier temps le Mouvement de la Paix appelle à l'action

- pour signer et faire signer une pétition mondiale pour un traité d'interdiction des armes nucléaires
- pour que le rassemblement maritime de Brest 2016 soit l'occasion pour tous les hommes et femme épris de paix de relancer partout en France des actions pour des océans pour la paix c'est-à-dire des océans sans armes nucléaires
- susciter partout une insurrection des consciences en faveur d'une culture de la paix et de la non-violence à laquelle nous appellent plusieurs résolutions des Nations Unies
- réussir en France dans le cadre de la journée internationale de la Paix des marches pour la paix le Samedi 24 septembre
- à multiplier les initiatives et les débats citoyens partout en France.